

# MAIRIE DE FRANCS

## Procès-verbal de la séance ordinaire

Du 29 mars 2022

Convocation du 23 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 29 mars, le Conseil Municipal s'est réuni en Session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Madame GISSOUT Florence, Maire.

Présents : Mesdames GISSOUT Florence, SUEUR Pierrette, BERNAGAUD Martine, GACHET Lénaïck. Messieurs REVERDEL Dominique, DAUGIERAS Jean-Marie, LARRIEU William.

Absents excusés : Monsieur BRAUD Alexis a donné procuration à Madame GISSOUT Florence, Madame Anne BERBAIN a donné procuration à Madame BERNAGAUD Martine.

Absents : Messieurs REVERDEL Didier et BARRET Etienne.

Secrétaire de Séance : Madame GACHET Lénaïck.

### **Approbation du Procès-verbal du 07 février 2021 :**

Madame le Maire demande s'il y a des remarques concernant le Procès-verbal de la réunion du 07 février dernier. Il n'y en a pas, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **Délibération demandes de subventions :**

Nous avons reçu les demandes de subventions suivantes :

- Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers : le conseil municipal octroie 50 € à 9 voix pour.
- Association de la Fleur au Miel : le conseil municipal octroie 150 € à 8 voix pour et 1 voix contre.
- Syndicat viticole : le conseil municipal octroie 430 € à 9 voix pour.
- Coopérative scolaire : le conseil municipal octroie 80 € à 9 voix pour.
- Association la Pelouse : le conseil municipal octroie 50 € à 9 voix pour.
- Association Prévention routière : le Conseil municipal refuse l'octroi d'une subvention à 9 voix contre.
- Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Coutras : le conseil municipal octroie 50 € à 7 voix pour, 1 voix contre et une abstention.

Une délibération sera prise.

### **Délibération vote des taxes :**

Madame le Maire rappelle au Conseil que le taux de la taxe foncière sur le non bâti a été baissé l'année dernière. Elle demande quelle est sa position pour cette année. Le Conseil Municipal souhaite maintenir les taux de 2021 à 9 voix pour.

Par conséquent les taux sont les suivants :

- Taxe foncière sur le bâti : 40.07 % (taux communal 22.61 % + taux départemental 17.46 %).
- Taxe foncière sur le non bâti : 76,86 %.

Une délibération sera prise.

### **Délibération devis MP Incendie :**

Suite à la visite de maintenance des B.A.E.S (blocs autonomes d'éclairage de sécurité ou « sorties de secours ») il s'avère que 3 d'entre eux sont défectueux. MP Incendie nous a remis un devis de 497.50 € TTC. Le Conseil Municipal accepte le devis et autorise Madame le Maire à le signer à 9 voix pour.

Une délibération sera prise.

### **Délibération plaques de marbre :**

Un devis a été demandé concernant la plaque de marbre du soldat VOULTOURY apposée sur le monument aux morts et qui est cassée. Le coût de la plaque et des gravures de différentes tailles se monte à 524,50 € HT. Le devis chiffre aussi la gravure de la plaque de l'ossuaire. Le Conseil Municipal accepte ce devis à 9 voix pour, autorise Madame le Maire à la signer et précise qu'il ne souhaite pas faire participer Monsieur VOULTOURY Michel à la dépense ainsi que ce dernier l'avait proposé. Une délibération sera prise.

### **Délibération devis réparation moteur de cloche :**

La réparation du moteur de volée de la cloche 1 se monte à 1 469.37 € HT. Le Conseil Municipal accepte ce devis et autorise Madame le Maire à le signer à 9 voix pour. Une délibération sera prise.

### **F.D.A.E.C :**

Nos conseillers départementaux nous ont averti du montant auquel nous pouvions prétendre au titre du F.D.A.E.C : pour l'année 2022 nous avons droit à 12 032 € (baisse de 199 € par rapport à l'année dernière). Il faut donc réfléchir aux dépenses à inscrire.

La commission bâtiments s'est réunie le 25 mars à 18 heures et propose de refaire l'assainissement de la cantine/foyer qui est très ancien et pose problème.

Madame le Maire évoque l'achat :

- de tables supplémentaires, afin de diminuer la manutention entre les deux salles,
- d'un broyeur de végétaux

Elle précise que si on rappelle l'interdiction de bruler il faut proposer une solution en remplacement.

Monsieur DAUGIERAS pense que l'achat d'un broyeur est une bonne idée.

### **Infos diverses :**

- L'association des parents d'élèves invite le Conseil Municipal au carnaval qui aura lieu le 09 avril à 10h30 à Saint Philippe d'Aiguilhe.

- Madame le Maire a reçu Madame PAUMIER de la gendarmerie de Lussac le 16 mars après-midi. Cette dernière lui a remis un état des lieux de la Commune.

- Madame CHADRONNIER du Château Marsau souhaite régler un problème de chemin rural sur sa propriété. Madame le Maire propose de contacter Monsieur VIENNE, le Conseil Municipal est d'accord.

- Monsieur REVERDEL Dominique revient sur la commission Bâtiments et précise qu'outre l'assainissement évoqué plus tôt, les soubassements de la façade de la salle de réunion sont en très mauvais état et qu'il s'occupe de demander des devis. Des tranches de peinture de bâtiments ont aussi étaient évoquées.

- Tours de garde des élections Présidentielles :

### **Premier tour Présidentielles : 10 avril 2022 :**

HORAIRES	NOMS
De 8 h à 11h	- Jean-Marie DAUGIERAS - Dominique REVERDEL - Didier REVERDEL
De 11h à 13h30	- William LARRIEU - Martine BERNAGAUD - Corinne DAUGIERAS
De 13h30 à 16 h	- Pierrette SUEUR - Lénaïck GACHET - Alexis BRAUD
De 16h à 19 h	- Florence GISSOUT - Anne BERBAIN - Etienne BARRET

## **Deuxième tour Présidentielles : 24 avril 2022 :**

HORAIRES	NOMS
De 8h à 11 h	- Alexis BRAUD - Florence GISSOUT - Corinne DAUGIERAS
De 11h à 13h30	- Dominique REVERDEL - William LARRIEU - Lénaïck GACHET
De 13h30 à 16 h	- Pierrette SUEUR - Martine BERNAGAUD - Jean-Marie DAUGIERAS
De 16h à 19 h	- Anne BERBAIN - Didier REVERDEL - Etienne BARRET

### **Questions diverses :**

• La semaine dernière la commune Des Salles De Castillon, dans un premier temps, et la commune de Minzac dans un deuxième temps se sont rapprochées de nous pour le même problème : la circulation des poids lourds sur, respectivement, la route de la Châtaignière et la route de Guinet. Ces deux routes passent sur un ancien pont en pierre qui, à terme, pourrait souffrir de ces passages répétés. Ces deux communes proposent de limiter le tonnage des poids lourds et d'avoir la même des deux côtés du pont.

Madame le Maire demande au Conseil son avis sur ce sujet ? Il est proposé de poser des panneaux de pré-signalisation suffisamment tôt afin que les poids lourds ne s'engagent pas sur une route où ils n'auront aucune possibilité d'opérer un demi-tour. Le prix des panneaux est demandé.

• Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le Département n'attribuera pas de subvention pour les routes cette année. Elle demande donc au Conseil s'il accepte qu'elle contacte Monsieur BARRET Éric, Maire de Tayac, afin de mutualiser quelques travaux de route à moindre coût ainsi que cela avait été vu lors d'une réunion entre différents Maires des petites communes limitrophes de la CDC ? Le Conseil Municipal est d'accord.

• Monsieur LARRIEU demande si la Mairie peut se renseigner sur « panneau pocket » ; une application qui permet à la Mairie d'informer ses administrés rapidement mais également aux administrés de signaler un problème ? Madame le Maire répond que des renseignements seront pris.

La séance est levée à 21h45

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents du Conseil Municipal.